

Signature du contrat de territoire Eau & Climat pour le Contentin

Dossier de la rÃ©action de H2o
December 2019

Jean-Louis Valentin, prÃ©sident de la CommunautÃ© d'agglomÃ©ration du Cotentin, et FrÃ©dÃ©ric Chauvel, directeur territorial des Bocages Normands de l'agence de l'eau Seine-Normandie ont signÃ© un contrat Eau & Climat. La CommunautÃ© d'agglomÃ©ration du Cotentin, qui porte le contrat pour 6 autres structures co-signataires et l'agence de l'eau, s'engagent donc pour les 3 prochaines annÃ©es Ã mener un programme d'actions ciblÃ©es en faveur de la reconquÃ¤te du "bon Ã©tat" des ressources en eau, de la prÃ©servation de la biodiversitÃ©, et bÃ©nÃ©fiques pour l'adaptation au changement climatique du territoire de l'agglomÃ©ration du Cotentin. "Le bon Ã©tat reste Ã atteindre pour 23 des 49 masses d'eau du territoire. La qualitÃ© de ces cours d'eau est trÃ¨s souvent altÃ©rÃ©e par des phÃ©nomÃnes d'Ã©rosion-ruissellement ou des rejets issus d'assainissement collectif. Nous avons 3 ans pour accÃ©lÃ©rer les efforts dÃ©jÃ initiÃ©s par les acteurs du territoire", explique FrÃ©dÃ©ric Chauvel. En raison du faible potentiel des ressources en eaux souterraines, les eaux du bassin de la Divette constituent une ressource indispensable pour l'alimentation en eau potable, qu'il convient de prÃ©server. La partie nord de l'agglomÃ©ration est d'ailleurs identifiÃ©e en Ã©quilibre fragile dans l'Ã©tat des lieux 2019. En particulier, en cas de fortes pluies, le ruissellement des pollutions diffuses, contamine les cours d'eau. Ce phÃ©nomÃne est amplifiÃ© par la suppression des talus et des haies. Pour atteindre le bon Ã©tat des cours d'eau du territoire, la restauration du bocage apparaÃ®t donc comme une prioritÃ©. Pour le littoral, la forte imbrication entre environnement et dÃ©veloppement Ã©conomique : vocation conchylicole de Barfleur-Saint-Vaast et touristique de la cÃôte ouest (Portbail-Barneville-Carteret) font de la rÃ©duction microbienne, un enjeu primordial. Ont Ã©tÃ© inscrites au prÃ©sent contrat, des actions d'amÃ©lioration des systÃmes d'assainissement collectifs, de mise en conformitÃ© des branchements et de rÃ©habilitation des rÃ©seaux d'eaux usÃ©es. L'implication des particuliers, rÃ©sident sur la bande cÃôte, pour la mise aux normes de leur Ã©quipement d'assainissement non collectif est tout aussi dÃ©terminante. Pour Ãªtre efficace, le contrat prÃ©voit la rÃ©habilitation d'au moins 230 assainissements non collectifs sur les trois prochaines annÃ©es. Enfin, la protection des zones humides dans la zone des marais arriÃ©e littoraux de la cÃôte est/nord-est est stratÃ©gique pour s'adapter au changement climatique et reconquÃ©rir la biodiversitÃ©. Pour rÃ©pondre Ã ces enjeux, le contrat prÃ©voit Ã©galement la suppression d'un minimum de obstacles pour restaurer la continuitÃ© Ã©cologique des fleuves cÃôte-tiers. Les mesures prÃ©vues au contrat, d'un montant global de 15 millions d'euros, sont financÃ©es par des subventions de l'agence de l'eau estimÃ©es Ã 9 millions d'euros. Elles s'inscrivent dans la mise en œuvre opÃ©rationnelle des objectifs des Assises de l'eau du ministÃre de la Transition Ã©cologique et solidaire et le prÃ©sent contrat constitue le "volet eau" du contrat de transition Ã©cologique Ã©galement signÃ© ce jour.

La communautÃ© d'agglomÃ©ration du Cotentin est nÃ©e, en 2017, de la fusion de 9 communautÃ©s de communes et 2 communes nouvelles. Son pÃ©rimÃtre est particuliÃrement intÃ©grateur des bassins hydrographiques du territoire : 49 masses d'eau y sont incluses.

CommunautÃ© d'agglomÃ©ration du Cotentin - Agence de l'eau Seine-Normandie